

NF13300 — CRÉATION D'UNE JOURNÉE DE VENTE

Voir la carte de la fonctionnalité : [A classer](#)

Les modifications de comportement effectuées permettent de faciliter la gestion des corrections de ventes, la gestion des corners des clients et des franchisés sans déroger aux règles de la NF525.

Le programme de vente permet de saisir des ventes dites **extérieures** c'est à dire sans justification d'encaissement. Le programme marque automatiquement les débits en question **pour des magasins prédéfinis ou si la date de saisie de vente n'est pas la date du jour**.


- Quand le programme saisit des ventes extérieures, tous les périphériques de caisse sont désactivés (ticket de caisse, facture, TPE, afficheur, tiroir, ...).
- Si le poste ne saisit que des ventes extérieures, la clôture journalière peut être différée dans le temps, mais le programme forcera leur clôture du mois précédent, le 11 du mois suivant.


Modifications apportées :

1. Les jetons autres que le jeton caisse peuvent saisir une date antérieure à la date du jour.
2. Le programme de vente accepte la saisie et la validation de toutes les dates supérieures ou égales à la dernière date de ventes clôturées sur le poste.
3. Si la date de vente n'est pas la date du jour, toutes les ventes sont extérieures.
4. Il est possible de taguer le magasin comme extérieur, donc toutes les ventes saisies sur ce magasin seront extérieures.
5. Le programme de création automatique des journées de ventes à des fins de correction cherche une caisse supérieure à 99 systématiquement (en ajoutant +100, +200 ... etc)
6. Le programme de création automatique des journées de vente à des fins de correction cherche à conserver la date de vente, si la date de vente n'est pas clôturée (hors la date du jour).
7. Le programme liste toutes les ventes extérieures dans la liste des ventes, le brouillard et l'édition de la journée de vente.
8. Quand le vendeur saisit des ventes en "vente extérieure" dans le module d'encaissement, l'afficheur, le tiroir, le TPE, l'imprimante ticket et la génération de facture sont désactivés.
9. La création des journées de vente en extérieures ne contrôle pas, si la journée précédente est clôturée.

Note : les ventes extérieures doivent être clôturées. Si le client ne le fait pas le programme se chargera de le faire le 11 de chaque mois.

VENTES EXTÉRIEURES

•  Numéro de ticket


 1082000000781


 1082000000782

Dans la liste des ventes, les débits extérieurs sont symbolisés par un tag bleu :

Numéro de ticket

Numéro de ticket unique

 Ticket saisi sur une caisse

 Ticket importé d'un autre système automatiquement ou manuellement

- Dans le brouillard de caisse de journée, la mention (Extérieur) figure dans la colonne "Débit" en

Débit

1082-000001

cas de vente extérieure : **(Extérieur)**